



Mairie de Réotier

05600 REOTIER

☎ : 04.92.45.32.00

☎ : 04.92.45.12.04

✉ : mairie@reotier.fr

Réunion du Conseil Municipal
du 12 novembre 2021
À 19 h 00

Présents : Marcel CANNAT, Michel MOURONT, Roland MARSEILLE, Antoine GRAZIANO, Marc CASTELLACCI, Dominique COLLOMB, Hervé CASTILLO, Joël GAUTHIER, Damien GANDELLI.

Absente : Mariette PIOVESAN

Michel COLLOMB a donné procuration à Marcel CANNAT

Secrétaire de séance : *MOURONT Michel*

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Point sur les travaux (M. GAUTHIER Joël et M. CASTELLACCI Marc)
- Point sur les acquisitions foncières (M. Roland MARSEILLE)
- Convention d'assistance en matière d'ingénierie foncière (M. Roland MARSEILLE)
- Congrès des Maires (M. Michel MOURONT)
- Point sur les aides financières déposées ou reçues (M. Marcel CANNAT)
- Point sur le rapport déchets 2020, sur le rapport réseaux de chaleur, Thématique mini-séjours et délibération sur l'intercommunalité (M. Michel MOURONT délégué Com. Com.)
- DSP Pisciculture
- Fêtes de fin d'année (Marcel CANNAT)
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 05
Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

1°) Point sur les travaux : Monsieur le Maire remercie au nom de l'équipe municipale Joël GAUTHIER et Marc CASTELLACCI pour avoir suivi les travaux de réfection des routes d'alpage attribués à l'entreprise adjudicataire.

- La route de l'Aiguille est terminée
- La route de l'Alp au pont du Villard est pratiquement terminée ainsi que celle des Lajards, resteront des travaux de finitions. Compte tenu de l'exploitation de la coupe les conseillers Municipaux n'ont pas souhaité que, pour cette année, les travaux arrivent jusqu'à Mickeou.
- L'année prochaine les travaux reprendront sur le restant des routes non revêtues en alpage et il y aura la possibilité de faire la partie supérieure de Pinfol si l'association des résidents de ce hameau le sollicite, dans ce cas une convention sera signée entre les deux parties.

D'autres travaux seront prévus sur la route de l'Isclette (Virages). Un programme complémentaire sera déposé auprès des financeurs habituels. Monsieur le Maire informe que pour cette première tranche de travaux les aides de l'Etat et du Département arrivent à un pourcentage de pratiquement 80%, et il en profite pour remercier Yves et Guillaume pour l'excellent travail réalisé pour les différents travaux réalisés.

2°) Point sur le foncier : Roland MARSEILLE informe le conseil municipal du dossier qu'il a en charge, notamment les acquisitions foncières et plusieurs dossiers sont prêts.

- Parcelles aux consorts DOMENY
- Parcelles EYMAR Bernadette.
- Parcelles BEAUFILS

Sur proposition de l'adjoint en charge du dossier, le conseil municipal est favorable et à l'unanimité à ces transactions.

3°) Convention d'assistance Ingénierie. Autorisation donnée au Maire ou à son adjoint pour signer le contrat avec « ACTI-Foncier » pour l'assistance à la commune en matière de foncier.

4°) Congrès des Maires : Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de représenter la commune au congrès des maires. Proposition faite par Michel MOURONT 1^{er} adjoint, **Monsieur le Maire ne participe pas au débat et au vote.**

5°) Point sur les aides financières accordées à la commune par le Département :

- Produit des amendes de Police pour différents travaux de sécurisation- 35 000€
- Aménagement de la place de l'ASSAOUDI et Musée de la vigne - 39 200€
- Travaux de voirie suite aux dégâts de l'hiver 2020/2021 - 35 000€
- Changement d'un réducteur de pression sur le réseau AEP - 678€

Aides à la vie associative - Subventions attribuées par le Département :

- Les Troubadours - 1 500€
- Patrimoine de Réotier - 1 000€
-

6°) Communauté des communes : Michel MOURONT délégué communautaire fait un point sur l'ensemble des dossiers : - Rapports déchets, assainissement, réseau de chaleur, attribution de compensation, thématique mini séjours. Discussion sur l'ensemble de ces sujets et vote à l'unanimité.

7°) Pisciculture : Pour accompagner la commune deux choix s'offrent à nous : - soit se faire aider par notre conseil pour la réalisation d'une DSP - soit se faire aider par IT05 pour la réalisation d'un contrat de longue durée. Les deux propositions seront étudiées par les adjoints et ensuite le conseil municipal délibèrera sur le choix final.

8°) Fêtes de fin d'année : Aucune décision n'est prise sur le maintien ou non des différentes animations de fin d'année et la Préfecture sera sollicitée, pour un avis légal ainsi que la conduite à tenir. Le Pass Sanitaire étant obligatoire, il s'avère difficile de mettre en place les contrôles.

9°) Question diverses :

Entretien des canaux : Il est décidé de monter un programme général d'entretien des canaux de la commune et non pas seulement sur le canal du Rialet, l'ensemble des canaux est concerné.

Les canaux étant tous dans le site « Natura 2000 », une demande d'autorisation avant le début des travaux est à faire en Préfecture.

Durant l'hiver la consultation d'entreprises sera réalisée pour des travaux à la Pelle-Araignée, Pelle à chenille et à la main. Suite aux retours des propositions, les aides financières seront sollicitées auprès de nos financeurs habituels.

Le conseil municipal est favorable, Marc CASTELLACCI suivra ce dossier.

Suite au tour de table habituel ou chaque conseiller s'exprime, la séance est levée à 21h45.